



Quelques dates ...

Repas des sages

samedi 26 septembre à 12h
salle d'animation rurale

Accueil des nouveaux habitants

vendredi 18 septembre à 19h
salle exposition de la mairie

Chères Lablachéroises, chers Lablachérois,

Après un été qui a permis à chacun de profiter de notre belle commune et de son dynamisme, nous retrouvons le rythme de la vie locale avec enthousiasme.

Je souhaite tout d'abord adresser mes meilleurs vœux de réussite à tous les élèves qui reprennent le chemin de l'école, ainsi qu'aux enseignants, aux équipes éducatives et aux familles qui les accompagnent. L'éducation demeure une priorité de notre municipalité, et nous poursuivons nos efforts pour offrir aux enfants des conditions d'accueil et d'apprentissage de qualité.

Cette rentrée marque également une nouvelle étape pour les projets engagés par notre équipe municipale. Les travaux entrepris ces derniers mois se poursuivent afin d'améliorer durablement notre cadre de vie, de moderniser nos équipements communaux et de préparer l'avenir de Lablachère.

Qu'il s'agisse des aménagements de voirie, de la valorisation de notre patrimoine, de la transition énergétique de nos bâtiments ou encore de l'amélioration des espaces publics, chaque réalisation répond à un même objectif : renforcer l'attractivité de notre commune tout en préservant son identité et sa qualité de vie.

Les prochains mois seront également consacrés à la poursuite des grands dossiers municipaux, avec la même volonté de gérer les finances communales de manière responsable, de maintenir un service public de proximité et d'accompagner les projets qui répondent aux attentes des habitants.

Lablachère avance grâce à l'engagement de tous : élus, agents municipaux, associations, commerçants, artisans et habitants.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je vous souhaite une excellente rentrée, pleine de réussite, de projets et de moments de partage.

Jean-François DEMARIA

Chantiers à venir à l'automne

Routes : réfection totale des chaussées aux quartiers : Pages, Paillet, Bourdezac, Salymes.

Aménagements en régie : végétalisation cour de l'école, reprise de murs de soutènement et d'aqueducs routiers.



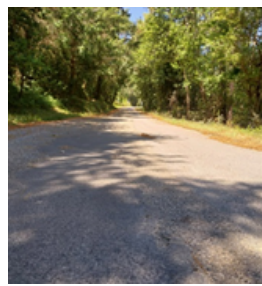
TRAVAUX DE VOIRIE

En régie

En complément des travaux d'entretien réguliers, tels que le débroussaillage et le nettoyage du bourg-centre, les agents techniques ont réalisé de nombreux travaux en régie. Parmi eux figurent des purges de chaussée, la réalisation de fossés bétonnés ainsi que des opérations de dévégétalisation des ponts et des murs.

Par ailleurs, un recalibrage des accotements et de la végétation est actuellement en cours sur l'ensemble des voies communales.

L'objectif est d'améliorer la visibilité et la sécurité des usagers, tout en facilitant la circulation des poids lourds qui interviendront lors des prochaines opérations de réfection des chaussées. Effectués régulièrement et de façon ciblée, ces chantiers participent à la pérennité de nos routes et de nos ouvrages. Leur réalisation en interne permet de réaliser des économies financières de mettre en valeur le savoir-faire de notre personnel technique ainsi que leur engagement au quotidien.



Chantier de Notre-Dame

La réfection de la chaussée par le Conseil Départemental était initialement prévue à la mi-avril. Toutefois, après vérification des réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'assainissement, il est apparu préférable de reporter cette intervention de quelques mois afin de réaliser les réparations nécessaires. Cette décision permettra d'éviter l'ouverture de nouvelles tranchées à moyen terme sur un revêtement récemment refait.

Par ailleurs, la commune a fait le choix de créer et de rénover les trottoirs afin d'améliorer la sécurité des piétons sur cet axe particulièrement fréquenté.

À l'automne, des potelets ainsi qu'un nouveau marquage au sol viendront compléter ces aménagements et renforcer les cheminements piétons.

Nous adressons nos sincères remerciements au Conseil Départemental pour son intervention sur la chaussée, aux entreprises pour la qualité de leur travail et leur capacité d'adaptation face à cette évolution technique et au nouveau calendrier, aux agents municipaux ainsi qu'aux élus mobilisés tout au long du chantier. Enfin, nous remercions chaleureusement les riverains et les usagers pour leur patience et leur compréhension malgré les désagréments occasionnés par ces travaux.





Route de Planzolles

La première tranche des travaux de sécurisation de la route de Planzolles est désormais achevée. Ces aménagements, comprenant la création de trottoirs et la mise en place d'une double chicane, permettent d'améliorer la sécurité des piétons tout en contribuant à réduire la vitesse des véhicules lors de la traversée de notre agglomération.

Cette opération s'inscrit dans la volonté de la municipalité de renforcer la sécurité des déplacements pour tous les usagers.

Une deuxième tranche de travaux sera engagée prochainement. Elle se poursuivra jusqu'au carrefour de Paillet afin de prolonger le cheminement piéton et d'offrir un itinéraire sécurisé à un plus grand nombre d'habitants du quartier.

LE TERRITOIRE D'ÉNERGIE ARDECHE 07



Le Territoire d'Énergie Ardèche (TE07) est un syndicat qui accompagne les collectivités dans la modernisation des réseaux et l'amélioration de la performance énergétique. Dans le cadre de ce partenariat, des travaux vont prochainement être engagés sur la commune. Ils concerneront principalement le renforcement des réseaux afin d'en améliorer la fiabilité et la performance, ainsi que la suppression de plusieurs lignes aériennes.

Par ailleurs, le poste électrique actuellement situé à l'intérieur du pumptrack sera déplacé chemin de Drome la Romaine. Cette opération permettra de supprimer le risque lié à la présence de cet équipement au sein de cet espace de loisirs et d'améliorer la sécurité des usagers. L'ensemble de ces travaux sera intégralement financé par le Territoire d'Énergie Ardèche (TE07), sans incidence financière pour la commune.

UNE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE RICHE EN ACTIONS

Rentrée scolaire

Pour l'année scolaire 2026/2027, 150 élèves feront leur rentrée scolaire. Mme Sophie LAFOND prend ses fonctions en tant que nouvelle directrice de l'école

Ce dernier trimestre s'est déroulé dans une dynamique positive. Le départ d'un membre de l'équipe a rapidement été compensé afin d'assurer la continuité de l'accueil des enfants dans les meilleures conditions. De nouveaux équipements ont également été acquis pour la cantine.

Face à l'épisode de canicule, la municipalité a réagi rapidement en installant des barnums dans la cour de l'école et en achetant des ventilateurs afin de garantir le bien-être des enfants et des équipes.

Ces aménagements, réalisés dans l'urgence, constituent une première réponse.

La commune est déjà mobilisée pour mettre en œuvre un programme de travaux visant à adapter durablement les équipements scolaires aux épisodes de fortes chaleurs.

L'année scolaire s'est achevée sur une note empreinte d'émotion avec le départ du directeur de l'école, que nous remercions chaleureusement pour son engagement. Nous saluons également la qualité de la collaboration entre les agents municipaux et les équipes enseignantes, un véritable atout pour la réussite des élèves.

URBANISME

Toutes les informations sur les dépôts de dossier sur notre site internet :

www.lablachere.fr

À l'image de la tendance observée à l'échelle nationale, la commune enregistre une baisse du nombre de demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables etc...).

Cette évolution peut s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment l'augmentation du coût des matériaux de construction et le renforcement des exigences réglementaires applicables aux nouveaux projets.

Les contrôles réalisés à l'issue des travaux montrent toutefois que les réalisations sont, dans leur grande majorité, conformes aux autorisations délivrées.

Un bilan chiffré sera présenté en fin d'année afin de mesurer précisément l'évolution du nombre de demandes et de confirmer cette tendance.

Nous remercions le personnel administratif de la commune pour son implication au quotidien dans l'information et les renseignements apportés au public sur cette thématique, ainsi que pour son engagement constant aux côtés des élus.

DEPART A LA RETRAITE

Le 24 juillet dernier, nous avons marqué le départ à la retraite de Serge VACHOT après 22 années passées à la mairie de Lablachère.

Les anciens maires de la commune ont tenu à lui adresser leurs remerciements pour sa présence et sa disponibilité tout au long de ces années.

Ce moment a été l'occasion de partager des souvenirs, de témoigner de la reconnaissance envers son parcours et de saluer son dévouement.



LE MAÏ DES ÉLUS

Sous un beau soleil, le 25 mai dernier, élus et habitants se sont retrouvés pour partager un moment convivial et festif pour le traditionnel Maï des élus!



RESEAU D'EAU POTABLE

TRAVAUX

Quartier Notre-Dame

Dans le cadre du chantier de réfection de la voirie quartier Notre-Dame, 4 branchements ont été repris depuis la conduite fonte ductile DN125 et mis en conformité en plaçant les regards compteurs en limite de propriété. Ces travaux ont permis d'éliminer un linéaire d'une antenne vétuste en fonte grise DN60. Les tuyauteries entre les anciens emplacements des compteurs et les nouveaux regards ont été renouvelées par nos agents dédiés à l'eau potable.



Quartier Salymes

Les travaux réalisés par l'entreprise Roustang ont permis de renouveler un linéaire de 1000 ml d'un réseau vétuste en fonte, avec la mise en conformité des branchements par le positionnement des regards compteurs en limite de propriété. Les tuyauteries entre les anciens emplacements des compteurs et les nouveaux regards ont été renouvelées. La pression du réseau étant élevée, un stabilisateur de pression en aval a été installé Chemin Roudil. De ce fait, les canalisations sont moins sollicitées, donc moins de risque de casse et en cas de fuite, la débitance est plus faible.

SCHEMA DIRECTEUR

Afin de bénéficier de subventions (Agence de l'eau et/ou Département) la mise à jour du schéma directeur d'eau potable est nécessaire. Cela va permettre de planifier, sécuriser et optimiser l'alimentation en eau potable tout en anticipant les besoins futurs et les contraintes environnementales et financières. A l'issue de ce schéma et après avoir réalisé un diagnostic initial, étude de scénarios, et un choix de scénario, un programme de travaux sera accompli et comprendra la planification des interventions à court, moyen et long terme, incluant une phase transitoire si nécessaire. Au préalable de ce schéma et en accord avec l'agence de l'eau et le



Département de l'Ardèche, des travaux de sectorisation sur le réseau bas-service seront réalisés avec la mise en place de 9 compteurs en ligne et d'un système de télégestion/ télésurveillance sur les différents points de comptage.

Cela aura pour objectif de faciliter les recherches de fuites afin d'améliorer le rendement du réseau bas service de la commune avec un objectif de minimum de 75% sur ce service, d'automatiser la relève des compteurs de sectorisations et faire des bilans afin de surveiller les débits de nuit de manière régulière. Cette surveillance constante va permettre d'effectuer des campagnes ciblées de recherche de fuites dans les secteurs qui seront identifiés comme fuyards.

RESEAU D'EAU USÉE

SCHEMA DIRECTEUR

Comme pour l'eau potable et afin de bénéficier de subventions, la mise à jour du schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées est nécessaire. Il vise à améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement collectif des eaux usées. Le schéma définit un programme pluriannuel et hiérarchisé d'actions pour optimiser l'efficacité du système d'assainissement, réduire les rejets de pollution dans le milieu naturel et garantir son efficacité dans la durée.

Station d'épuration

Des sondes au niveau du canal de sortie et du déversoir d'orage seront mis en place pour les mesures de débit transitant dans la station et les volumes déversés dans le milieu naturel. La mise en place d'un pluviomètre sera également réalisée. L'ensemble de ces données transitera par la télégestion, qui sera aussi renouvelée.

Il est également utilisé pour évaluer les coûts d'exploitation et la dépense énergétique. Le schéma directeur est un outil d'aide à la décision pour la commune et doit être adapté à la configuration du système d'assainissement de Lablachère.

Au préalable de ce schéma comme pour celui de l'eau potable et en accord avec l'agence de l'eau et le Département de l'Ardèche, des travaux seront réalisés sur la station d'épuration et sur les deux postes de relevage.

Postes de relevage

Les armoires de commandes des deux postes de relevage seront remplacées avec l'intégration d'un système de télégestion. Une sonde sera également installée au niveau de chaque poste afin de disposer de débits calculés des pompes et du marnage des cuves.

Ces travaux bénéficieront de subventions de l'Agence de l'eau et du Département. Ces données seront essentielles pour la mise à jour du schéma directeur d'eau potable et d'assainissement.

TRIBUNE RESERVEE EGAL

Peut-on confier le brûlant sujet de l'eau à la seule expertise de notre premier adjoint ? On a tout entendu lors de ce conseil municipal du 11 juin. L'agence de l'eau aurait créé de nouvelles taxes qui nous pénalisent car notre réseau n'est pas performant. Leur total augmenterait le prix du m3 de 40%. Ça n'avait d'ailleurs pas l'air d'émouvoir notre adjoint aux commandes. Lors d'un 2nd conseil nous apprenons que ces taxes existaient déjà en 2025, et qu'une erreur de calcul s'était glissée dans leur actualisation. Ouf, au final, les taxes n'augmentent de 2 centimes par m3. Mais pendant qu'on parle des taxes, on occulte de l'essentiel. En effet, suite à des efforts séculaires, la commune bénéficie d'un patrimoine exceptionnel à savoir trois réservoirs, un champ captant à Saint Pierre Saint Jean, une conduite de 15 km, deux forages et un réseau en cours de rénovation. Qu'advient-il au cours de ce mandat de cet héritage ?

Comment allons nous faire face aux enjeux du changement climatique ? Ensemble Gérons Autrement Lablachère demande une réunion, dans les plus brefs délais, de la commission prévue à cet effet, des rencontres publiques et l'élaboration d'un projet afin d'assurer l'avenir. Compte tenu des impacts de ces choix la décision ne peut appartenir aux seuls experts.



Jean-François DEMARIA
Maire
Délégué communautaire



Patrick DOMERGUE
1er adjoint
Eau, assainissement
Suppléant SDEA, TE 07



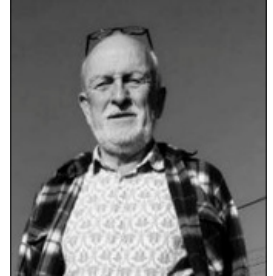
Martine TILLAY
2ème adjointe
Finances



Julien DELMASURE
3ème adjoint
Voirie, urbanisme
Délégué SDEA, TE07
Vice-Président EPTB
Délégué communautaire



Christiane ROCHEDIX
4ème adjointe
Ecole
CCAS
Déléguée communautaire
Déléguée SMAM



Denis CARON
5ème adjoint
Associations
Vice-président CCAS
Suppléant ADCF
Délégué communautaire
Délégué SMAM



Marie MONNIER
Conseillère déléguée
Communication
Syndicat Numerian



Joël BOISSIN
Conseiller
Suppléant ADCF
Vice-Président à la CDC



Séverine TROILLAS
Conseillère
Déléguée SMAM
Déléguée communautaire



Alain VIGOUROUX
Conseiller
Sécurité
Titulaire PNR, ADCF
CCAS



Sarah VALETTE
Conseillère
Suppléante PNR, ADCF
Déléguée communautaire



Sophie COUILLET
Conseillère
CCAS
Déléguée SMAM



Cédric LATOURRE
Conseiller



Marjorie GERMAIN
Conseillère



Sylvaine MATHIEU
Conseillère
CCAS



Pedro ALVES
Conseiller
CCAS



Corinne LARCHER
Conseillère
CCAS
Déléguée SMAM
Déléguée communautaire



Béatrice FRANCOU
Conseillère



Daniel MAYET
Conseiller

PNR : Parc Naturel Régional / ADCEF : Association départementale des communes forestières
TE 07 : Territoire d'énergie Ardèche / SDEA : Syndicat de développement, d'équipement et
d'aménagement / EPTB : Etablissement public territorial de bassin